



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Discours prononcé par Monsieur Dominique LACROIX, Préfet de l'Ardèche
A l'occasion des vœux aux fonctionnaires de l'Etat
Vendredi 20 janvier 2012 à 11h30
dans les salons de l'Hôtel de la préfecture

(seul le prononcé fait foi)

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Merci mon cher Jean Yves le Merrer pour vos bons vœux à mon épouse et à moi-même. Nous y sommes très sensibles. Merci également pour votre présence à tous à ce rendez vous annuel traditionnel, ici à la préfecture. En répondant à notre invitation, au-delà d'un intérêt bien légitime pour la qualité du buffet préparé par Didier, vous témoignez de l'ambition collective que nous portons ensemble à l'action publique dans le département.

En premier lieu permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous, en mon nom et au nom de mon épouse, mes meilleurs vœux pour 2012. Je vous souhaite, pour vous et pour vos proches le meilleur, des vœux de santé, de bonheur et de réussite, des vœux d'épanouissement, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Certes, l'époque n'est pas à l'optimisme, baignés que nous sommes dans une ambiance médiatique plutôt morose et puis en toute honnêteté, les temps sont difficiles pour nombre de nos concitoyens ; mais sachons garder le moral et souhaitons le meilleur.

Je ne reviendrai pas sur 2011, le Sous préfet de Tournon l'a fait largement et je l'en remercie ; je voudrais cependant adresser à chacun d'entre vous mes remerciements pour le travail accompli l'an dernier dans les services tant pour vous adapter à la réforme de l'Etat, que pour remplir vos missions. J'ai pu mesurer, durant ces quatre premiers mois de vie administrative en Ardèche, combien L'Etat est ici écouté et respecté. L'Etat est porteur d'une bonne image, une image de sérieux, de proximité et d'efficacité. Je vous le dis sans démagogie aucune, et d'autant librement que je ne suis arrivé ici qu'en fin d'année, cette image de compétence c'est la votre, c'est le fruit de votre travail et de votre engagement.

Nous débutons 2012 forts de cette image mais en même temps, interrogatifs face à l'avenir. Je connais vos craintes quant aux réductions d'effectifs, quant aux contraintes budgétaires, vos interrogations parfois quant à l'avenir.

Que sera donc l'administration territoriale de l'Etat demain ?

La question est légitime ; elle est même nécessaire. Pour y répondre, le ministère de l'intérieur a fait réaliser fin 2010 une étude sur l'Etat territorial à l'horizon 2025 avec dans l'idée de chercher à cerner ce que seraient, à terme, les attentes des populations.

Les conclusions de cette étude sont très encourageantes pour l'échelon de proximité que nous représentons. On y voit en effet clairement le rôle de plus en plus stratégique de l'Etat territorial dans un contexte marqué par deux grandes tendances que sont la mondialisation et la montée des

individualismes. La population vivra de plus en plus isolée, isolement d'ailleurs plus subi que choisi (on le voit avec le développement des familles monoparentales ou encore avec les nécessités de la mobilité qui font éclater la proximité familiale) un isolement pas toujours facile à vivre dans une société mondialisée où l'on se sent d'autant plus vulnérable qu'il y a moins de repères de proximité, de soutien familiaux ou amicaux, ...

Si des groupes de circonstance se constituent de plus en plus fréquemment, notamment sous forme de collectifs, de groupes de pression, parfois puissants, ces groupes cessent d'exister dès que leur objet a été atteint ; ils sont insuffisamment structurés et trop éphémères pour constituer un élément de sécurisation de leurs membres.

Dans ce contexte, qu'attendent nos concitoyens ? Eh bien, si j'en crois l'étude réalisée fin 2010, ils demandent :

- plus de sécurité, effet d'un individualisme où l'on veut défendre à tout prix ses droits individuels, y compris et peut-être surtout face aux droits ou aux nécessités des besoins collectifs ;
- un Etat qui garantisse l'impartialité des pouvoirs publics face au maillage complexe des collectivités locales,
- plus de subsidiarité au profit de l'organisation locale, parce que l'on revendique de plus en plus, peut-être en réaction à la mondialisation, la reconnaissance d'une identité propre, la prise en considération d'une diversité des territoires, le respect de spécificités locales
- Enfin un Etat avec lequel l'on puisse dialoguer, un État assez proche pour expliquer les règles, car la loi est de plus en plus souvent considérée non comme une obligation collective, mais comme une base de négociation. La loi est acceptée si elle est comprise.

On voit ainsi clairement que tout ceci ne peut se faire que dans la proximité ; cela légitime notre organisation départementale comme échelon de droit commun de mise en œuvre des politiques de l'Etat, en matière de :

- sécurité sous toutes ses formes (sécurité civile, sécurité publique, sécurité sanitaire, sécurité alimentaire, sécurité du consommateur, sécurité juridique d'où l'importance par exemple du contrôle de légalité, ...)
- de communication qui passe par le développement de contacts, d'échanges, de rencontres pour conseiller, pour expliquer, dialoguer, négocier parfois, avant de décider ou arbitrer.
- de solidarité qui garantit à chacun le même accès au service public et qui compense les handicaps des territoires : logement, accueil d'urgence, redistribution par les subventions, ...

Avec quels moyens assurerons nous ce service public de proximité ?

La raréfaction de l'argent public est une réalité durable, qu'on le veuille ou non, car nous ne vivons pas dans une économie autarcique ; nous devons compter avec le monde qui nous entoure. Nous devons tenir compte de cette contrainte dans notre organisation.

Certaines fonctions ont clairement un avenir plus limité que d'autres parce qu'elles peuvent être mutualisées, externalisées, dématérialisées. C'est le cas des fonctions de soutien, d'accueil, de guichets. En revanche, nous serons de plus en plus attendus sur les sujets de fond comme la sécurité ou la solidarité.

La réorganisation s'est bien engagée, regroupement de services, mutualisations, économies d'échelle, transfert de compétences d'un niveau territorial à un autre, développement des nouvelles technologies, Si l'essentiel a déjà fait, il ya encore des pistes d'amélioration. A titre d'exemple,

- réfléchissons sur la pertinence de certaines tâches, dans leur principe ou dans leur modalités ; apprenons l'art de la synthèse, de la concision ; l'exhaustivité, la précision à outrance sont

souvent chronophages, pas toujours utiles, contre-performantes parfois, notamment quand il s'agit de communication ;

- optimisons les moyens que nous consacrons à certaines missions. Ainsi, je suis convaincu que l'on pourrait réduire le taux de contrôle des actes des collectivités locales tout en améliorant la performance de ce contrôle, rien qu'en établissant une grille de risques croisés, géographiques et thématiques.
- Autre piste de réflexion, de nouvelles mutualisations de fonctions soutien sont envisageable, pas uniquement d'ailleurs à notre détriment, à l'instar de la Lozère dont la préfecture assume depuis 2010 le traitement de tous les dossiers de pension des fonctionnaires des 5 préfectures de Languedoc Roussillon

Sur le plan immobilier, il faut finaliser les actions engagées avec le triple objectif d'installer les services dans des conditions de travail modernes et adaptées à leurs besoins, de supprimer des locations en nous installant dans des locaux dont l'Etat est propriétaire, de respecter enfin la norme moyenne de 12 m² par agent. En 2011 ont été engagées la réalisation du commissariat d'Aubenas et celle de la gendarmerie du Teil. Le SGAP de Lyon s'est emparé du dossier de la DDSP à Privas qui ne peut décemment demeurer durablement dans ses locaux actuels, totalement inadaptés ; il y aura aussi à travailler sur la question de la brigade d'Annonay. Il conviendra enfin de concrétiser les projets réimplantation de l'UT de la Direccte, de celle de la DRAC et de l'office national des anciens combattants

Autre sujet de modernisation et de performance, l'administration numérique. Nous avons fait en quelques années des progrès considérables en matière de démarches administratives courantes en ligne (inscription sur les listes électorales, recensement, déménagement, fiscalité, compte personnel d'e-administration, ...).

Mais il faut aller plus loin. Je crois en l'avenir, dans les zones rurales, d'accueils dématérialisés. Il faut que dans des relais de services publics de proximité, nos concitoyens les plus éloignés, dans la montagne ardéchoise, dans les contreforts des Cévennes, dans la haute vallée de l'Eyrieux, à St. Félicien, puissent obtenir des rendez vous en téléconférence. Pourquoi pourrait-on rencontrer physiquement, sur rendez vous un contrôleur du travail, un inspecteur de la concurrence et des fraudes, un agent des services vétérinaires à Privas et ne pourrait-on faire la même chose avec une webcam ? Nous ne pouvons pas nous dire préoccupés par le service à nos concitoyens et leur refuser le bénéfice du progrès technologique quand il est opérationnel. C'est un enjeu de service pour lequel j'ai confié une mission d'étude départementale au sous-préfet de Largentière.

Un dernier exemple d'apports que peuvent représenter les technologies modernes en matière de service public, celui de la gestion de crise. Nos locaux à la préfecture sont, il faut le reconnaître, peu adaptés à une crise complexe ou longue. Eh bien, faute de pouvoir pousser les murs, on peut concevoir, grâce à l'informatique, un véritable COD virtuel. Cela se fera en 2012 grâce à notre participation à l'expérimentation d'un dispositif innovant développé par un de nos collègues chef de SIDPC, confronté à la même difficulté. Ce dispositif a fait ses preuves ; je l'ai testé. Il s'inscrit parfaitement dans le renforcement de la sécurité que demandent nos concitoyens.

Vous le voyez, la réforme de l'Etat, ce n'est pas simplement une logique de réduction fondée sur des considérations d'économies. Bien sur qu'il faut faire des économies. Mais il faut surtout nous adapter à un monde qui évolue avec le souci de répondre aux besoins de demain. J'ai bien conscience de la difficulté pour tous ceux à qui l'on demande de changer de pratiques, d'activités, de service, de se remettre en question au bout de nombreuses années d'activité... Nous devons tous, chacun à notre niveau, y être attentifs, être à l'écoute et nous inscrire dans un véritable dialogue avec nos collaborateurs.

Il est tout aussi important de veiller à la formation. La formation est au cœur de la réforme de l'Etat. Le ministère de l'intérieur l'a bien compris en mettant en place un plan national de formation destiné à nous préparer aux métiers de demain. C'est un droit pour chacun d'entre nous, je dirai que c'est aussi un devoir.

Un premier bilan

La réforme de l'Etat a déjà permis de dégager d'importantes économies ; elle nous aura notamment permis d'éviter 44 milliards d'euros supplémentaires d'endettement sur la période 2009 – 2013 ; elle permettra d'économiser 15 milliards d'euros par an à partir de 2013.

La réforme a ensuite permis de moderniser notre administration en la rendant plus simple et plus lisible, en améliorant le service rendu, grâce notamment à la dématérialisation maintenant généralisée, grâce à l'instauration de guichets uniques, par exemple en matière fiscale, ou grâce à l'accueil à distance avec la plate forme de renseignement téléphonique 3939. La réforme a aussi permis une réduction des délais de traitement et une accélération des démarches (ainsi, aujourd'hui un passeport est mis à disposition en moins de 6 jours contre plus de 12 en 2009, ...)

Tout ceci s'est fait sans oublier les agents puisque, je le rappelle, les fonctionnaires ont bénéficié du reversement de la moitié des économies générées par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, à travers divers dispositifs de promotion accrues de grades ou de corps, de réformes des grilles indiciaires ou encore d'instauration de primes. Ainsi en est-il de :

- la généralisation de la PFR
- la refonte de la grille de la catégorie B, après celle de la catégorie C
- l'amélioration des taux d'avancement de grade (1 agent sur 8 promu entre 2009 et 2011 contre 1 agent sur 11 entre 2006 et 2008,
- la mise en place pour les ministères volontaires de l'intéressement collectif, ...

Mais notre réorganisation, pour essentielle qu'elle soit, ne demeure qu'un moyen. N'oublions pas les politiques publiques que nous devons mettre en œuvre et qui sont notre raison d'être.

Quelques grands sujets pour 2012, sans exhaustivité, bien entendu

- Les élections présidentielle et législative bien sur
- La question de l'eau qui se pose de façon de plus en plus aiguë en Ardèche, conflits d'usage, qualité, sécheresse, autant de question dont nous devons nous emparer
- La crise économique qui nous touche tout particulièrement au regard notamment du poids du secteur industriel, soumis, plus que tout autre, à la concurrence internationale. La vigilance et un soutien de proximité seront de mise pour toutes les entreprises. C'est au regard de l'importance du sujet que j'ai confirmé au sous préfet de Tournon une mission départementale sur les entreprises et l'économie.
- Conséquence de la situation économique, l'emploi en ayant toujours à l'esprit que le chômage n'est pas une statistique mais une réalité concrète avec les difficultés quotidiennes pour vivre que rencontrent nombre de nos concitoyens frappés par ce fléau des temps modernes
- La réforme des collectivités locales va se poursuivre avec la mise en œuvre du SDCI. Travail passionnant mais difficile et je salue à cet égard tout particulièrement l'engagement du bureau des collectivités locales en 2011
- La sécurité sous toutes ses formes, sécurité publique bien sur, mais aussi sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, sécurité du consommateur en général, sécurité routière qui représente un sujet de préoccupation majeur en Ardèche, notamment du côté des deux roues.

Sur toutes ces questions, sachez ma mobilisation et ma détermination à progresser. Je souhaite, de mon côté, pouvoir compter sur votre soutien et sur votre engagement.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne année 2012 à titre personnel comme professionnel.

Merci de votre attention